

VIVRE À CHOLONGE



Les activités de l'association Vivre à Cholonge se sont multipliées ces dernières semaines et ont permis aux Cholongeards et aux autres adhérents du plateau de se retrouver autour

d'animations sportives, culturelles et écologiques. Les sorties VTT du mois de mai et juin ont pour cette 3ème édition connu encore un grand succès en réunissant à chaque fois une quinzaine d'enfants encadrés par Thierry FLAHAUT et Jérôme VIVIEN nos deux champions cyclistes cholongeards que l'on remercie encore une fois. L'association a fait venir à deux reprises la troupe de théâtre ATHEM pour deux spectacles bien différents : les lectures de Gagarine et la nuit des rois de Shakespeare. L'association a organisé

pour les enfants deux belles journées de fête : une journée déguisement et crêpes pour le carnaval et une chasse aux œufs géante pour Pâques. Un grand merci à Séverine GUY pour l'organisation de ces deux manifestations. Le CPIE Vercors et Drac Nature sont également venus pour proposer une rencontre autour des zones humides.



Les festivités du 15 août se préparent. Notez que le 14 août au soir les festivités commenceront par le spectacle équestre de la clé des champs, suivi d'un concert du groupe pop rock "Mme PEEL" et du bal. Le 15 août au matin l'association proposera une course d'orientation puis un repas partagé avec cuisson au four du village. Pensez à consulter le site de l'association qui a été remis à jour !

L'APPEL DES CIMES

L'envie de partir, de voyager, de connaître l'autre et l'ailleurs relève d'une pulsion ancrée chez l'homme depuis la nuit des temps. Ce désir d'évasion, une douzaine de personnes venues de l'association des riverains du lac l'a ressenti, et a répondu présent à cet appel.

C'est ainsi que bardés de sacs, de bâtons, de provisions et de bonne humeur nous prîmes la route (en voiture) en direction de Ceillac, petit village perdu en bout de route au cœur des montagnes du Queyras. Au chalet N.D. de l'Estella, construit pour y recevoir des groupes de jeunes, nous fûmes reçus comme faisant partie de la famille. Aussitôt en route, à la découverte du site, le spectacle qui s'offrait à nos yeux se révéla somptueux : des prairies couvertes de fleurs multicolores (dont certaines inconnues), des ruisseaux

crystallins, des cascades bouillonnantes et bruyantes, des sommets couverts de neige et du ciel bleu, mais alors un ciel bleu à couper le souffle.

Au chalet, chacun s'installa le plus confortablement possible (et ce fut bien possible), les repas préparés par des cuisiniers hors pair dégustés en commun et dans la bonne humeur étaient à



l'image de l'ambiance qui régnait dans le groupe (le degré et la fraîcheur du rosé y étaient en partie responsables).

L'excursion et la découverte du lac Ste Anne fut le point culminant de la grande randonnée. Belles rencontres avec les marmottes et les rhododendrons, mais aussi avec le dénivelé, les cailloux et la sueur des sentiers... que du bonheur ! Pendant ce temps, un autre groupe d'esprits plus bucoliques se contenta d'aller prélever quelques edelweiss vers des pentes plus accessibles.

Une gigantesque « raclette royale » suivie d'une soirée chansons clôtura joyeusement notre séjour montagnard et gastronomique. Et l'on pourra raconter à nos enfants et petits enfants : « En ce temps là, tout était bonheur ! Tout était grâce ! »

Merci à Claude notre « guide président ».

LE MOT DE L'ÉQUIPE

Après l'hiver... L'été ?

Après sept mois d'hiver, un mois de juin maussade et un été qui balbutie, bien que nous soyons en juillet, nous tenons à vous informer une nouvelle fois des projets pour Cholonge. Heureusement, ils ne sont nullement liés au temps qu'il fait.

Demain, ces projets auront abouti pour le bien-être de tous, et d'autres prendront forme. Un seul regret : si toutes les communes concernées avaient eu la même volonté pour notre école, le pays des lacs en serait plus serein. Toutefois, il n'est jamais trop tard, et des projets qui nous tiennent autant à cœur ne pourront qu'aboutir : PATIENCE.

Comme il y a chaque année un printemps (si, si...), il y a tous les six ans des élections municipales. Souhaitons qu'il en résulte un groupe uni, dans la concertation et sans affrontement stérile, conscient des possibilités budgétaires limitées de notre petite commune rurale et soucieux de son développement harmonieux.

L'avenir de notre territoire nous appartient, sachons le préserver et le faire prospérer...

L'équipe municipale

Si vous avez des idées, des photos, des articles... ils sont les bienvenus. Vous pouvez nous les déposer en mairie ou via internet à l'adresse suivante :

lecholongeard@hotmail.fr

Vous avez une jolie vision de Cholonge que vous désirez partager. Envoyez-la nous, elle pourrait devenir le bandeau du prochain numéro. Une seule contrainte : ce doit être un panorama de Cholonge au printemps. Abonnement cadeau d'un an au Cholongeard à tous les participants !)



CHOLONGE EN IMAGES



Fête des voisins aux Josserands



Sortie nature :
L'eau



Vœux 2013

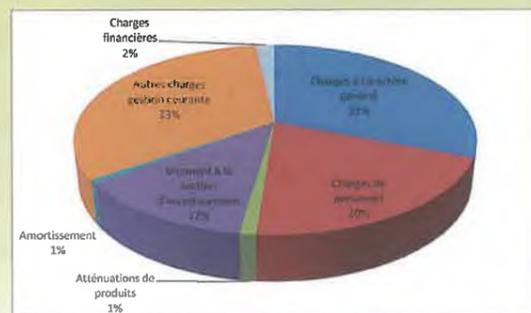


Grand quizz : Cholonge en octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars ou avril ?

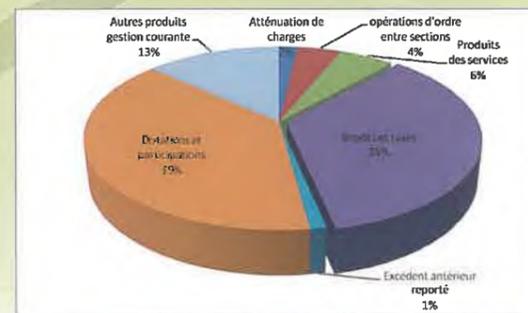
BUDGET 2013

Fonctionnement

Dépenses : 229 476,81 €

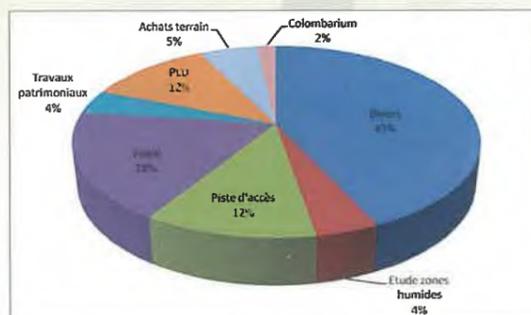


Recettes : 229 476,81 €

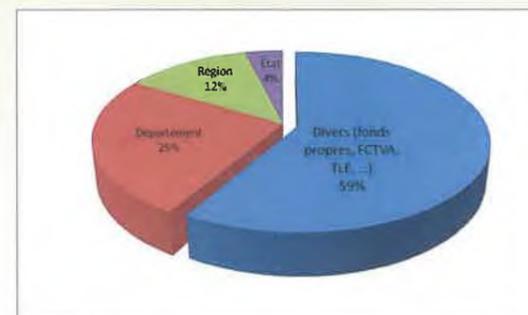


Investissements

Dépenses : 258 943,67 €



Recettes : 258 943,67 €



En 2013, la gestion serrée des dépenses communales nous permet de maintenir un niveau d'investissement important. Ce budget, bien que sensiblement comparable à celui de l'année dernière, est pour la première fois supérieur au budget de fonctionnement. Malgré une neige abondante cet hiver et une facture de déneigement à l'avenir. Ceci traduit une gestion rigoureuse et dynamique en vue d'améliorer notre cadre de vie. En plus des investissements déjà lancés en 2012 (PLU, aigle, piste, ...), cette année, l'accent a été mis sur :

- la voirie (chemin des Chazots, les Josserands, aménagements à la Coirelle, place de l'aigle),
- l'entretien du patrimoine (clocher de l'église à l'automne, colombarium),
- la gestion de l'environnement :
 - Moloks de tri (au bourg et aux Verneys, installation des anciennes colonnes au bord du lac),
 - Réseau d'eau (développement dans l'article sur l'eau)



Projet d'aménagement de la place de l'Aigle

Comme chaque année, le conseil municipal a eu la volonté de limiter au maximum les taux d'impositions supportés par les cholongeards (un des plus bas du département). Malgré les subventions qui ne cessent de diminuer (particulièrement la région et l'état) et la tendance générale qui est de répercuter la crise actuelle sur les contribuables, La gestion volontariste de l'équipe municipale permet aujourd'hui de réaliser tous ces investissements **sans augmenter** le taux d'imposition.

Budgets annexes :

- CCAS : 1 500 €
- Eau et assainissement :
 - Exploitation : 37 830,74 €
 - Investissement : 36 939,79 €



Projet d'aménagement à la Coirelle

EAU RAGE, EAU DES ESPOIRS

Nous appartenons au contrat de rivière Romanche. Dans le cadre du schéma directeur d'alimentation en eau potable du bassin versant de la Romanche, nous avons établi des actions en vue de :



- Préserver la ressource,
- Améliorer la qualité de l'eau distribuée,
- Sécuriser l'alimentation en eau potable,
- Améliorer et suivre les rendements,
- Améliorer la défense incendie.

Dans cette démarche, nous avons cette année trouvé les fuites les plus importantes (aux Josserands), placé des compteurs aux sorties des trois réservoirs et lancé les procédures DUP (Déclaration d'utilité publique) de protection des captages (préambule à la mise en place des périmètres de sécurité). Suite à ces travaux, nous pourrions boucler le secteur sud du village



pour remédier aux difficultés de pression, installer une unité de traitement par rayonnement ultra-violet dans les réservoirs de la Coirelle et Josserands / Bergogne, et enfin construire une nouvelle réserve de 120 m3 pour le bourg, aménager le trop plein du captage de Saint Jean de Vaux et le raccorder au réservoir de Cholonge.

RYTHMES SCOLAIRES

Le SIRPL a décidé de reporter à la rentrée scolaire 2014/2015 la mise en œuvre de la réforme sur les rythmes scolaires en concertation avec les communes des cantons de la Mure et de Valbonnais qui se trouvent face à la même problématique. En effet, celle-ci était impossible à mettre en place d'une manière satisfaisante dans un délai aussi bref. Entre autre, il faut régler les problèmes de locaux, de personnels, de coûts et de budget, ce qui demande si l'on veut obtenir un fonctionnement efficient du temps, de la réflexion et de l'imagination. Un groupe de travail (parents d'élèves, enseignants, élus) a été créé afin d'élaborer un projet viable à l'échelle de nos 4 communes. .

SOS... CLASSE EN DÉTRESSE !

Pour la deuxième année consécutive, l'inspection académique a informé le SIRPL qu'il était menacé par la fermeture d'une classe pour la rentrée 2013/2014. La mobilisation immédiate des élus, délégués du SIRPL, associée à celle des parents d'élèves a permis le retrait de cette mesure et ainsi d'éclaircir un peu l'horizon de nos élèves en attendant un ciel bleu azur avec un nouveau groupe scolaire.



EN BREF

Histoire d'eau...



Nous vous rappelons que vous devez communiquer votre index d'eau en mairie avant le 31 juillet 2013 (cf. règlement de l'eau). Vous pouvez le faire par mail à l'adresse accueil@mairiedecholonge.fr, ou à défaut par téléphone au 04 76 83 91 27.

PLU : Plan Local d'Urbanisme

Il est actuellement dans l'attente de l'étude sur les zones humides (qui est en retard vu le printemps...humide) pour continuer à progresser. Vous serez tenus informés de ces prochaines évolutions via le cholongeard, ou par voie d'affichage sur les panneaux municipaux.

Autocollant

Nous aimons notre village et son logo symbolise bien sa quiétude et sa beauté (merci Lydie). Vous trouverez avec ce numéro un autocollant du logo de notre village. Réservez-lui, si vous le souhaitez, un coin de votre pare-brise.



ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Maëlys FRANITCH - 21/04/2012
- Romane PAGES - 29/05/2012
- Cassy GUION - 12/05/2013
- Raphaël CALDARA - 15/06/2013

Décès :

- Max JANIAC
- Renée VALLE

Nouveaux arrivants :

- Murielle BUONO et ses filles
- Nicolas CHABOD
- Myriam et Alexandre N'GUYEN
- Camille BUFFAVAND et Guillaume BOUJON
- Bernard GUETAT

Nous invitons tous les nouveaux arrivants à se signaler en mairie. N'hésitez pas à transmettre votre adresse mail en mairie afin d'être informé le plus rapidement possible des nouvelles locales.

JAUNE VERT BLEU ... A CHACUN SA COULEUR

Nous avons vu en 2012, les moloks à chapeaux noirs pousser comme des champignons sur notre territoire. Après leur emprise sur les déchets ménagers, les moloks de tri à chapeaux bleu, jaune et vert viennent coloniser notre commune. Ils ont commencé leur implantation Square de la Forêt, puis s'étendront au Vernay. Les anciens bacs de tri se verront, eux, cantonner au bord du lac.

Nous vous rappelons que les moloks à chapeaux noirs ne doivent servir qu'aux ordures ménagères, les autres déchets doivent être mis dans les moloks dédiés ou

conduits aux bennes communales le samedi matin ou à déchetterie de La Mure. Faute de quoi nous verrons, nos taxes d'ordures ménagères augmenter considérablement, le coût du traitement de ces déchets étant supérieur aux recettes perçues par le SICTDM.



Par ailleurs, nous avons tous pu voir parfois des dépôts d'ordure autour des moloks ou de manière sauvage, le long de nos chemins. Même si ce n'est pas de notre fait, soyons vigilants pour éviter ce délit, afin

de préserver notre environnement et la qualité de notre cadre vie. Nous en sommes tous les garants.

UNE GRANDE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La nouvelle communauté de communes devrait voir le jour le 1er janvier 2014. Elle regroupera les communautés de communes de la Matheysine, du pays de Corps, des vallées du Valbonnais et les dix communes non communautaires (Cognet, Marcieu, Mayres Savel, Monteynard, Nantes en Rattier, Ponsonnas, Prunières, Saint Arrey, Saint Honoré et Sousvile)

La commune de Cholonge s'est opposée lors d'un conseil municipal puis en conseil communautaire au projet de nouvelle gouvernance qui attribue un seul siège à Cholonge (comme à Villard Saint Christophe et à Laffrey), alors que le nombre de sièges attribué à la Communauté de Communes de la Matheysine est en augmentation. Cet état de fait traduit une perte de considération et de pouvoir pour nos petites communes rurales au profit des communes urbaines, ce que nous ne pouvons ni cautionner, ni accepter.

COUPE DE PRINTEMPS



Nous vous rappelons (arrêté portant l'obligation d'élaguer les haies bordant les chemins et voies publiques du 8/11/1977) que les haies bordant les chemins ou voies publiques situées sur tout le territoire de la commune doivent être élaguées par les propriétaires.

Les branches, arbres ou racines qui avancent seront coupés à l'aplomb des limites des voies communales. Les haies seront élaguées de manière que leur développement ne fasse aucune saillie sur ces voies.

A défaut, les opérations d'élagage seront exécutées par la commune aux frais du propriétaire.

ROULEZ JEUNESSE !

Ce printemps, nous avons pu voir fleurir le long de nos chemins en plus des primevères et autres marguerites, des balises marquées d'un triangle et 2 cercles orange et rouges. Elles marquent la naissance d'un site VTT sur la matheysine et le Valbonnais, initié par les communautés de communes de la Matheysine et des vallées du Valbonnais en association avec le Club de La Matheysiennne VTT.



Ce site nous permettra de découvrir ou redécouvrir nos chemins, selon notre envie ou notre forme du moment, en suivant des circuits classés en fonction de leurs difficultés (vert, bleu, rouge et noir). Une carte

topo sera disponible dans les offices de tourisme et les points d'accueil du site (camping des Cordeliers en Matheysine).

Merci de respecter ce nouvel atout pour nos loisirs en ne dégradant pas le balisage en place.



UN NOUVEAU RÉSEAU

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement pour la préservation des Lacs de Laffrey et de Petichet (SIALLP) et le SIADI, maître d'ouvrage, et les personnalités concernées ont réceptionné la tranche N° 10 des travaux, prévue en option dans le schéma de restauration des lacs en 2006, mais choisie sur les demandes pressantes du SIALLP.



Charles Galvin Conseiller Général, les maires de Cholonge, Laffrey, Saint-Théoffrey, le Président du Siadi Jean-Pierre Chavant, et les membres du bureau, Claude ZUCCHETTI le Président du SIALLP, les responsables des travaux dont Jean-Pierre CARRON

Plutôt que remplacer les conduites défectueuses traversant la Pivodière et celle descendant le long du canal des Moulins, le choix s'est porté sur la liaison Cholonge - Laffrey-village en gravitaire sur 4 km par la route départementale et l'ancien chemin et en traversant des terrains dont les propriétaires ont donné leur accord.

Le volume de 3 pompes de relevage est passé de 100 m³/h à 40 m³/h, en particulier à Laffrey-Plage qui a diminué de 90%, en réalisant une économie journalière d'énergie de 4 heures, en diminuant les frais d'entretien et les risques d'anomalies de fonctionnement tout en préservant l'espace naturel sensible.

Ces travaux d'un coût total de 1 130 000 € ont été réalisés par le groupement Carron-Allouard sous la maîtrise d'oeuvre de Frédéric Grodet (MTM Infra), financés par le SIADI et subventionnés par l'Agence de l'eau, le Conseil Général, avec l'aide des fonds parlementaires, d'EDF et de la commission locale de l'eau présidée par Charles Galvin.

Le SIALLP, toujours dans le cadre de la protection des lacs, va continuer à améliorer les réseaux communaux dont il a la responsabilité pour rechercher et réduire le volume des eaux parasites traitées inutilement à Aquapole - Fontanil.



Claude Zucchetti présentant à Georges Ruelle les nouvelles clôtures de protection des pompes de relevage.

AU THÉÂTRE CE SOIR ...



Pauses baroques



La nuit des rois



Gagarine